



Genève, le 2 décembre 2020

Le Conseil d'Etat

6071-2020

Conseil national
Commission de l'économie et des
redevances
Monsieur Christian LÜSCHER
Président
3003 Berne

Concerne : 15.479 n lv. pa. Bourgeois. Stop au bradage ruineux du sucre! Pour la sauvegarde de l'économie sucrière indigène

Monsieur le Président,

Le sucre est un produit stratégique pour la sécurité alimentaire du pays. Sa production nécessite une infrastructure de transformation relativement lourde (sucreries) qu'il s'agit de préserver. Notre Conseil pense donc qu'il est indispensable de renforcer le soutien à la production suisse de betteraves à sucre dans le contexte actuel de dumping au niveau européen. Pour mémoire, la production indigène de sucre ne couvre qu'un peu plus de 70% des besoins du pays.

En Suisse, le prix de la betterave à sucre payé au producteur a baissé de 20% ces dernières années, entraînant une baisse de 10% des surfaces cultivées (env. 18'000 hectares). La production biologique est encore marginale (100 hectares environ, soit 0.5% du total) et peine à décoller malgré les fortes incitations financières de la branche.

A Genève, on cultive aujourd'hui environ 120 hectares de betteraves à sucre (soit 1% de la surface agricole utile du canton). Cette surface a doublé en 5 ans. Cette progression s'explique d'une part par les efforts des sucreries suisses pour trouver de nouveaux producteurs (jusqu'ici, Genève était délaissée, car trop éloignée des deux sites de transformation d'Aarberg et de Frauenfeld), et d'autre part par l'intérêt agronomique de produire dans des régions où la betterave à sucre est peu présente (plus faible pression des maladies et des prédateurs des cultures).

Pour l'agriculture genevoise, l'opportunité de développer la culture de la betterave à sucre est une source de diversification bienvenue. Mais si les producteurs du canton ont accepté les prix bas offerts aujourd'hui, c'est pour mieux rentrer dans la filière; si les prix ne s'améliorent pas, ils s'en détourneront très rapidement.

A noter qu'à Genève, la production de betteraves à sucre bio représente 10% des surfaces cultivées. Elle est en progression, notamment grâce à l'arrivée de robots de désherbage qui permettent de réduire significativement les coûts de production de la betterave bio. En effet, le désherbage est très coûteux en culture bio, car il requiert une importante main d'œuvre.

Par conséquent, Genève est non seulement pour un renforcement temporaire à 70 francs par tonne de la taxe douanière sur le sucre, mais aussi pour le système de contribution aux producteurs proposé par la minorité de la commission de l'économie et des redevances du Conseil national, ce système étant le seul à même de maintenir, voire renforcer l'attractivité de la production suisse de betteraves à sucre.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ces lignes, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :



Michèle Rignetti

La présidente :



Anne Emery-Torracinta

Annexe : formulaire complété pour la prise de position des cantons

Copie à : gever@blw.admin.ch

Vernehmlassung zum Vorentwurf zur pa. Iv. 15.479 «Stopp dem ruinösen Preisdumping beim Zucker! Sicherung der inländischen Zuckerrwirtschaft»
 Consultation relative à l'avant-projet pour la mise en oeuvre de l'iv. pa. 15.479 «Stop au bra-
 dage ruineux du sucre! Pour la sauvegarde de l'économie sucrière indigène»
 Consultazione sull'attuazione dell'iv. pa. 15.479 «Basta svendere lo zucchero! Per la
 salvaguardia dell'economia indigena dello zucchero»

Organisation / Organisation / Organizzazione	République et canton de Genève
Adresse / Indirizzo	Rue de l'Hôtel-de-Ville 2 1211 Genève 3
Datum, Unterschrift / Date et signature / Data e firma	

Bitte senden Sie Ihre Stellungnahme an das Bundesamt für Landwirtschaft, Schwarzenburgstrasse 165, 3003 Bern oder elektronisch an gever@blw.admin.ch. Sie erleichtern uns die Auswertung, wenn Sie uns Ihre Stellungnahme elektronisch als Word-Dokument zur Verfügung stellen. Vielen Dank.

Merci d'envoyer votre prise de position, par courrier, à l'Office fédéral de l'agriculture, Schwarzenburgstrasse 165, 3003 Berne ou par courrier électronique à gever@blw.admin.ch. Un envoi en format Word par courrier électronique facilitera grandement notre travail. D'avance, merci beaucoup.

Vi invitiamo a inoltrare i vostri pareri all'Ufficio federale dell'agricoltura, Schwarzenburgstrasse 165, 3003 Berna oppure all'indirizzo di posta elettronica gever@blw.admin.ch. Onde agevolare la valutazione dei pareri, vi invitiamo a trasmetterci elettronicamente i vostri commenti sotto forma di documento Word. Grazie.

Allgemeine Bemerkungen / Remarques générales / Osservazioni generali:

La production indigène de sucre couvre un peu plus de 70% des besoins du pays. Elle est basée sur la culture de betteraves à sucre. Le sucre est un produit stratégique pour la sécurité alimentaire du pays. Sa production nécessite une infrastructure de transformation relativement lourde (sucreries) qu'il s'agit de préserver. Il est donc indispensable de renforcer le soutien à la production suisse de betteraves à sucre dans le contexte actuel de dumping au niveau européen.

En Suisse, le prix de la betterave à sucre payé au producteur a baissé de 20% ces dernières années, entraînant une baisse de 10% des surfaces cultivées (env. 18'000 hectares). La production biologique est encore marginale (100 hectares environ, soit 0.5% du total) et peine à décoller malgré les fortes incitations financières de la branche.

A Genève, on cultive aujourd'hui env. 120 hectares de betteraves à sucre (soit 1% de la surface agricole utile du canton). Cette surface a doublé en 5 ans. Cette progression s'explique d'une part par les efforts des sucreries suisses pour trouver de nouveaux producteurs (jusqu'ici, Genève était délaissée, car trop éloignée des deux sites de transformation d'Aarberg et de Frauenfeld), et d'autre part par l'intérêt agronomique de produire dans des régions où la betterave à sucre est peu présente (plus faible pression des maladies et des prédateurs des cultures).

Pour l'agriculture genevoise, l'opportunité de développer la culture de la betterave à sucre est une source de diversification bienvenue. Mais si les producteurs du canton ont accepté les prix bas offerts aujourd'hui, c'est pour mieux rentrer dans la filière; si les prix ne s'améliorent pas, ils s'en détourneront très rapidement.

A noter qu'à Genève, la production de betteraves à sucre bio représente 10% des surfaces cultivées. Elle est en progression, notamment grâce à l'arrivée de robots de désherbage qui permettent de réduire significativement les coûts de production de la betterave bio. En effet, le désherbage est très coûteux en culture bio, car il requiert une importante main d'œuvre.

Par conséquent, Genève est non seulement pour un renforcement temporaire à 70 francs par tonne de la taxe douanière sur le sucre, mais aussi pour le système de contribution aux producteurs proposé par la minorité de la commission de l'économie et des redevances du Conseil national, ce système étant le seul à même de maintenir, voire renforcer l'attractivité de la production suisse de betteraves à sucre.

Bemerkungen zu einzelnen Artikeln / Remarques par rapport aux différents articles / Osservazioni su singoli articoli

Artikel, Absatz, Gesetz Article, alinéa, loi Articolo, capoverso, legge	Antrag Proposition Richiesta	Begründung / Bemerkung Justification / Remarques Motivazione / Osservazioni
Art. 54, al. 2bis	Soutien à la proposition de minorité, soit: "une contribution de 2 100 francs par hectare et par an est versée pour la culture de betteraves à sucre destinée à la fabrication de sucre. Si les betteraves à sucre sont culti- vées selon les exigences de la culture biologique ou de la production intégrée, un sup- plément de 200 francs par hectare et par an est octroyé."	Le système de contribution aux producteurs proposé par la <u>minorité</u> de la commission de l'économie et des redevances du Conseil national est le seul système qui est à même de renforcer l'attractivité de la production suisse de betteraves à sucre.